

Publié le 14 août 2013

## L'Essonne offre une seconde vie à ses déchets

Semaval, le nouveau centre de tri inauguré en 2012 par Semardel a doté le département de l'Essonne d'une structure unique en France, capable de doubler à terme le taux de valorisation des déchets d'activité économique non dangereux, des encombrants et des meubles en fin de vie, par rapport à la moyenne nationale.



Dans un secteur largement dominé par des groupes privés, [Semardel](#) fait figure d'outsider. Au nom du développement durable et de l'intérêt public, la Société d'économie mixte s'est fixée des objectifs de recyclage qui visent à bouleverser les performances sur ce marché. Après la création en 2009 d'un centre de tri automatisé pour les déchets ménagers et assimilés, elle a placé la barre haut en inaugurant Semaval en septembre 2012, pour le tri des déchets d'activité économique non dangereux (plastique, carton, bois, etc.), des encombrants des collectivités locales, et des meubles en fin de vie des éco-organismes. Triplement certifiée Iso 9001, Iso 14001 et OSHAS 18001 dès son début d'activité, les ambitions à terme de cette nouvelle unité sont de « limiter à 40 % du flux entrant les déchets ultimes envoyés en enfouissement, contre 70 à 80 % en valeur nationale », mais aussi de « proposer des prix attractifs pour les clients publics et privés » et de « compléter la valorisation par la production de combustibles de substitution aux énergies fossiles ».

Le suivi des études et de la réalisation de cette unité de tri et de valorisation de nouvelle génération a été effectué par les services techniques de Semardel grâce à une équipe projet dédiée en place depuis 2008. Pour le lancement de l'exploitation, la priorité a été donnée à des promotions internes

inter-filiales. Cette nouvelle entité a amené la création de 18 emplois « non délocalisables ».

### **Une valorisation adaptée à la demande**

La nouvelle structure, qui monte en puissance après plusieurs mois de rodage, devrait atteindre sa vitesse de croisière courant 2014, valorisant alors pas moins de 200 000 tonnes de déchets par an, et employant une trentaine de salariés. « Avec un taux de valorisation de plus de 50 %, Semaval démontre qu'une politique volontariste peut aller bien plus loin que les 20 à 30 % généralement obtenus, commente Eric Chevaillier, directeur commercial de Semardel. En France, il existe encore très peu d'équipements de ce type ».

Pour obtenir ces résultats tout en étant rentable, Semardel a entièrement repensé sa stratégie commerciale. Finie l'époque où les matériaux recyclés s'empilaient en tas avant d'être vendus aux plus offrants. La Sem adapte désormais son tri aux besoins de partenaires ciblés avec qui des contrats sont signés, et ses produits répondent à un cahier des charges précis, défini avec les industriels. Ainsi, sont triés chaque mois des produits à destination des papetiers, fabricants de carton, panneautiers bois... La production de combustible solide de récupération (CSR) se développe également en se calant sur les demandes spécifiques des clients. Une seconde vie pour les déchets de l'Essonne.

Par Marie-Anne RAMAZZINA